

Communiqué

Montreux, 20 novembre 2024

Montreux Noël 2024 : accessibilité et mobilité

Le Marché de Noël fête cette année ses 30 ans. Du 21 novembre au 24 décembre, la féerie de Noël prend ses quartiers sur les quais de Montreux. Si l'événement est, comme chaque année, très attendu, il représente aussi un enjeu majeur en termes de mobilité. Un plan d'accessibilité et de mobilité a été mis sur pied dans le cadre d'une étroite collaboration entre la Commune de Montreux, Riviera Noël, l'ASR et les VMCV.

Renforcement de l'offre en transports publics, gratuité des principales lignes de bus les week-ends de 13h à la fin du service, offre CFF, réglementation du stationnement et de la circulation : de nombreuses mesures en lien avec la mobilité ont été mises en place pour que cette édition se passe dans les meilleures conditions possibles, tant pour la population que pour les hôtes.

Cadence des bus renforcée et gratuité les week-ends

Une offre attractive de transports publics est indispensable pour désengorger le centre-ville et permettre de rejoindre les différents sites de la manifestation, qui s'étale cette année entre Vevey, Montreux et Villeneuve. Ainsi, durant les cinq week-ends du Marché de Noël, l'utilisation des lignes VMCV 201 et 204 est gratuite à partir de 13h jusqu'à la fin du service. La fréquence des lignes 201 et 204 est en outre augmentée les samedis de 12h à 21h et les dimanches de 12h à 19h (un bus chaque 10 minutes).

Dans l'optique de favoriser la venue au Marché de Noël en train plutôt qu'en voiture, une offre combinée RailAway est proposée par Riviera Noël et les CFF : un rabais de 50% est proposé sur le titre de transport, avec une tasse de vin chaud et un bretzel offerts en prime. Des trains spéciaux sont également affrétés par les CFF depuis Fribourg durant quatre week-ends de la manifestation. Pour plus d'informations sur cette offre : <https://www.montreuxnoel.com/transports/>

Circulation et parkings

Afin de limiter au maximum les situations d'engorgement au centre-ville de Montreux, les visiteuses et visiteurs sont encouragés à recourir aux transports publics. Les personnes qui se rendent à la manifestation en véhicule sont invitées à suivre les indications sur place et à utiliser les parkings disponibles en périphérie, à la sortie des trois accès autoroutiers de la manifestation. Le stationnement sera réparti entre :

- Ouest : Parking de Nestlé à Vevey
- Nord : P+R de Chailly-sur-Montreux et parking de la Saussaz
- Sud : Parking de Tronchenaz à Villeneuve et parking sur la parcelle 1111 à Noville.

Le tarif unique de stationnement s'élève à CHF 8.- par véhicule. Le parking des Remparts à La Tour-de-Peilz pourra également être utilisé subsidiairement.

Durant les week-ends, sept grands carrefours seront gérés par une société privée de sécurité mandatée par Riviera Noël. Des plantons de circulation sont en outre en charge de la gestion des mouvements aux entrées des principaux parkings du centre-ville de Montreux : Cité-centre, Gare, Marché-Forum et Paix. Du personnel de protection est également déployé pour assurer la sécurité des traversées piétonnes à la sortie de la gare sur l'avenue des Alpes, ainsi que sur la Grand-Rue.

Si la situation l'exige et sur ordre de la Police, la Grand-Rue pourra être fermée à la circulation. Les véhicules d'urgence et transports publics ainsi que les riveraines et riverains resteront seuls autorisés.

Enfin, de manière à restreindre les mouvements des cars sur la Grand-Rue, une zone de dépose et de reprise des passagers est mise en place les week-ends sur la rue du Lac, à la hauteur du Parc Vernex. Les autocars peuvent déposer et reprendre leurs passagers (max. 20 minutes), mais doivent ensuite aller stationner sur les places réservées en périphérie (Chailly, Villeneuve, Noville).

Enfin, en ce qui concerne la circulation des piétons dans l'enceinte du Marché de Noël, les organisateurs ont élargi le passage à certains endroits qui posaient problème. Des voies de fuite et des panneaux d'information ont également été prévus afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Un point de situation est effectué régulièrement entre les parties prenantes pendant la manifestation afin d'adapter le dispositif si nécessaire.

Riviera Noël

Depuis cette année, les marchés de Noël de la Riviera s'associent et déploient leur offre sur trois sites : Villeneuve, Montreux et Vevey. Si les organisateurs de chaque marché continuent à fonctionner de manière autonome, à l'instar de Montreux Noël depuis 30 ans, la fondation « Riviera Noël » chapeaute le tout. Son action a pour but de développer l'offre et de favoriser les synergies entre les différents sites, qui se complètent l'un l'autre.

Pour plus d'informations : www.montreuxnoel.com

Pour plus d'informations :

Florian Chiaradia, Municipal en charge des équipements publics et de la mobilité, florian.chiaradia@montreux.ch , 021 962 77 30

Olivier Jaermann, Délégué aux mobilités, olivier.jaermann@montreux.ch, 021 962 77 41